

Maître d'ouvrage :
Syndicat Mixte Loire et Goulaine

*Compte rendu de la réunion du 28 janvier 2021
Visioconférence, 9h30-12h*

Compte rendu de réunion

Comité de pilotage de l'évaluation du contrat territorial du bassin versant de la Goulaine 2016-2020 – PHASE 1 Bilan technique et financier

Rédacteurs :

Yvonnick FAVREAU -Hydro Concept 06.79.29.13.76 pole.hydromorphologie@scop-hydroconcept.com

Corinne GONDAL – Envilys 07.78.88.09.95 corinne.gondal@envilys.com

Objectifs de la réunion

- Présenter les résultats de la phase 1 ;
- Valider le bilan technique et financier du contrat territorial 2016-2020.

Participants

	Nom	Prénom	Organisme		
1	COIGNET	Thierry	élu SMLG - membre du bureau	présent	
3	DAMAIN	Emmanuel	DDTM Loire Atlantique		excusé
4	LEROY	Roger	AAPPMA la Gaule Nantaise	présent	
5	FOURRIER	Roxane	Syndicat Loire Aval	présente	
6	PONTHIEUX	Hervé	Agence de l'Eau Loire Bretagne	présent	
7	LE STRAT	Isabelle	Agence de l'Eau Loire Bretagne	présente	
8	DELAVERGNE	Angelina	Chambre Agriculture 44	Présente	
10	THIBERGE	Antoine	Fédération des maraichers nantais		excusé
11	MOREAU	Alexandre	Région Pays de la Loire	présent	
12	LE ROY	Laurence	Directrice du SMLG	présente	
13	DEVRO	C.	Fédération des Maraichers	présente	
14	LIET	Orianne		présente	
15	BABOULENE	Elise	Nantes Métropole	présente	
16	BERTIN	Pierre	Elue CG (ancien président du SMLG)	présent	
17	LUQUETEAUX	Charlotte		présente	
18	DUBOST	Laurent		présent	
19	ARDOIS	Pauline	Chambre Agriculture 44	présente	
20	MENARD	Jean-Marc	élu SMLG – membre du bureau	présent	
21	THIERY-COLLET	Jonathan	Technicien rivière SMLG	présent	
22	GONDAL	Corinne	Envilys	présenté	
23	FAVREAU	Yvonnick	Hydro Concept	présent	
24	SUTEAU	Carmen	Chambre Agriculture 44		excusée
25	CHARPENTIER	Jean-Louis	Chambre Agriculture 44		excusé
26	MARCHAIS	Jean-Pierre	élu SMLG - membre du bureau		excusé
27	JOUNIER	Jean-Marc	Elu CCSL		excusé

Diaporama

La présentation projetée au cours de la réunion est disponible en annexe de ce compte-rendu.



PARTIE 1 : RAPPEL CONTEXTE Et STRATEGIE DU CONTRAT TERRITORIAL

QUESTIONS	ELEMENTS DE REPONSE
<p>Il apparaît étonnant que le paramètre nitrate soit visé uniquement par l'objectif stratégique lié à l'assainissement, alors qu'il semble plus lié aux pratiques agricoles sur le territoire.</p>	<p>Lors de la construction du contrat, il a été décelé un fort enjeu pesticide, qui apparaissait comme prioritaire. Ce paramètre a donc été ciblé en priorité sur le volet pratiques agricoles.</p> <p>Concernant le paramètre nitrate, l'étude préalable au contrat territorial a calculé les charges et les productions de chaque usage et pour le paramètre nitrate, elle est arrivée au constat suivant : Extrait du diagnostic p22 : « <i>En 2013, La qualité de l'eau pour le paramètre NO3 est bonne sur la Goulaine et médiocre sur la Boire de la Roche. Les deux masses d'eau respectent le « seuil DCE » de 50 mg/l mais certains pics très importants sont très supérieurs à ce seuil sur les deux masses d'eau.</i> »</p> <p>De part ce constat, il avait été fait le choix de ne pas relier le paramètre nitrate à l'objectif de changement de pratiques agricoles. Néanmoins, il n'y a pas d'explication sur le fait que le paramètre nitrates soit exclusivement relié à l'objectif stratégique assainissement.</p> <p>Une analyse critique plus poussée sera faite sur le jugement évaluatif (phase 2).</p> <p>Le tableau du contrat territorial qui fait le lien entre les objectifs stratégiques et les paramètres visés est disponible en annexe de ce compte-rendu.</p>
<p>Il est demandé pourquoi les paramètres de ruissellement et de matières en suspensions (MES) n'ont pas été ciblés dans ce contrat ?</p>	<p>Une fiche-action est entièrement dédiée à ces problématiques: Fiche-action 3: Lutte contre le ruissellement et le transfert des éléments polluants, qui cible notamment les MES.</p> <p>A l'époque, il a été décidé de mettre dans cette fiche-action la réalisation en régie d'un diagnostic qui permettait de connaître les secteurs les plus à risques et sur lesquels il fallait orienter prioritairement les aménagements anti-érosifs. C'est d'ailleurs ce qui a été fait dans le cadre de la mise en œuvre du programme.</p>

A l'avenir il faudra bien distinguer les actions ciblant les particules légères qui descendent rapidement jusque dans le marais, et participe au comblement des douves, et les particules lourdes (sable provenant des tenues maraîchères par exemple), qui colmatent les rivières in situ.

PARTIE 2 : BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER MILIEUX AQUATIQUES

Suite à la présentation, les participants sont invités à répondre à la question suivante :

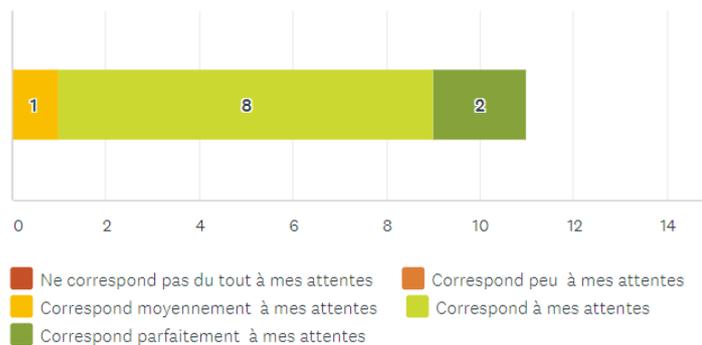
Le bilan présenté sur la partie Milieux Aquatiques correspond à mes attentes?

- Ne correspond pas du tout à mes attentes,....
- Correspond peu à mes attentes
- Correspond moyennement à mes attentes
- Correspond à mes attentes
- Correspond parfaitement à mes attentes!

Les résultats sont présentés sur le graphique suivant :

« Le bilan présenté sur la partie Milieux Aquatiques correspond à mes attentes? »

Réponse(s) obtenue(s) : 11 Question(s) ignorée(s) : 0



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Ne correspond pas du tout à mes attentes	0,00 % 0
Correspond peu à mes attentes	0,00 % 0
Correspond moyennement à mes attentes	9,09 % 1
Correspond à mes attentes	72,73 % 8
Correspond parfaitement à mes attentes	18,18 % 2
Nombre total de participants : 11	

Commentaire laissé par les participants :

- Bonne présentation qui répond à mes attentes sur le volet MAQ. Il manque peut-être les résultats des premiers indicateurs de suivis même si peu d'historique

Suite au partage des résultats, les échanges sur la partie milieux aquatiques sont retranscrits ci-après :

QUESTIONS	ELEMENTS DE REPONSE
Des précisions sur l'étude financée en dehors du dispositif du CT sont demandées.	Il s'agit d'une étude portant sur la restauration de la continuité écologique de l'ouvrage à la Loire. Le coût de celle-ci s'élève à 36 720 € TTC financé à 80% par l'AELB au titre de la continuité écologique.

REMARQUES / OBSERVATIONS	Pour l'évaluation des actions sur les milieux aquatiques, il est nécessaire d'attendre plusieurs années (au moins 3 ans) afin de mieux visualiser les effets pérennes des actions mises en place. Les effets des actions 2019 et 2020 seront donc observés dans 2 à 3 ans.
	Le territoire présente plusieurs particularités, qui le rend unique à plusieurs égards : présence d'un site Natura 2000, une activité agricole importante et diversifiée, une population importante et en augmentation, des cours d'eau de haut de plateau ainsi qu'un marais en connexion avec la Loire.
	Le Syndicat participe au programme de recherche avec l'UNIMA, l'Université de la Rochelle et le Forum des Marais Atlantiques sur la mise en place d'un indicateur trophique en marais. Celui-ci est toujours en phase de construction.
	Les efforts fournis par le SMLG pour améliorer les milieux ne doivent pas faire oublier qu'ils doivent être l'œuvre de tous : du riverain responsable de l'entretien des berges aux rejets dans le cours d'eau, jusqu'aux acteurs locaux et aux professionnels agricoles.

PARTIE 3 : BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER POLLUTIONS DIFFUSES

Suite à la présentation, les participants sont invités à répondre à la question suivante :

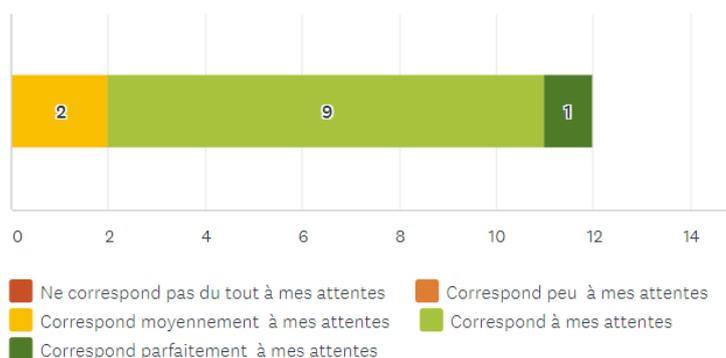
Le bilan présenté sur la partie Pollutions Diffuses correspond à mes attentes?

- Ne correspond pas du tout à mes attentes,....
- Correspond peu à mes attentes
- Correspond moyennement à mes attentes
- Correspond à mes attentes
- Correspond parfaitement à mes attentes!

Les résultats sont présentés sur le graphique suivant :

« Le bilan présenté sur la partie Pollutions Diffuses correspond à mes attentes? »

Réponse(s) obtenue(s) : 12 Question(s) ignorée(s) : 0



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Ne correspond pas du tout à mes attentes	0,00 % 0
Correspond peu à mes attentes	0,00 % 0
Correspond moyennement à mes attentes	16,67 % 2
Correspond à mes attentes	75,00 % 9
Correspond parfaitement à mes attentes	8,33 % 1
Nombre total de participants : 12	

Commentaire laissé par les participants :

- Beaucoup d'information à "digérer"

Suite au partage des résultats, les échanges sur la partie pollutions diffuses sont retranscrits ci-après :

QUESTIONS	ELEMENTS DE REPONSE
Quels sont les acteurs qui ont été enquêtés ?	<p>Copil/Partenaires (12): Fédération des Maraichers GAB44 SYLOA DDT OFB AELB Elus SMLG (3) Fédération de pêche 44 Lycée Agricole de Briacé Chambre d'Agriculture</p> <p>Exploitants (14): 9 polyculteurs éleveurs 1 arboriculteur + culture 2 viticulteurs 2 maraichers</p>

Quels sont les acteurs qui ont cité qu'il y avait une impression de doublon avec les actions de la Chambre d'Agriculture, est-ce des exploitants ou des membres du Copil ?	3 membres du Copil/partenaires ont mis en avant des freins avec la Chambre d'Agriculture au début de la démarche pouvant mettre un sentiment de doublon et de confusion auprès des exploitants. 1 exploitant a cité un sentiment de doublon.
Quels sont les profils des exploitants ayant fait un retour critique sur le diagnostic d'exploitation ?	6 exploitants interrogés ont fait un diagnostic d'exploitation. Il s'agit de 6 exploitations en polyculture-élevage. 4 ont noté l'outil diagnostic comme peu pertinent (note de 2 sur une échelle de 5) et 2 comme pertinent (note de 4 sur une échelle de 5).
Il aurait été intéressant de creuser un peu plus les freins au niveau agricole	La question a été posée aux exploitants, les réponses sont indiquées dans la diapo 47. Le bureau d'étude fera une analyse critique plus poussée en phase 2 et sur les recommandations.

REMARQUES / OBSERVATIONS	<p>Sur le manque d'implication de la profession agricole notamment sur le volet polyculture-élevage, il est reconnu qu'il y a eu des longueurs de mise en route. Il est important de noter que des visites et animations techniques étaient prévues récemment mais ont dû être annulées suite à la crise sanitaire. La profession agricole souhaite communiquer auprès des exploitants avec un document spécifique (bulletin de 4 pages)</p> <p>Des éléments de contexte ont pu également freiner l'implication agricole sur ce territoire, notamment le sujet des niveaux d'eau qui a pu créer de la tension entre les exploitants des différentes filières. Concernant les MAE viticole, il n'y a pas eu d'adhésion car les objectifs à atteindre étaient trop ambitieux et faisaient prendre trop de risque aux exploitants.</p> <p>Néanmoins, il est à noter que les viticulteurs travaillent sur la réduction des intrants et l'aménagement du territoire à travers des actions de plantation de haie, l'augmentation des surfaces en confusion sexuelle et la réduction d'herbicide (pour ce dernier point, il est à noter que la configuration des parcelles en pente apporte une difficulté).</p>
	<p>Sur les réalisations agricoles, il y a des manques au bilan. Suite aux diagnostics individuels en polyculture-élevage. Il y a 4 accompagnements individuels d'exploitants (1 en accompagnement approfondi et 1 qui s'est converti en agriculture biologique).</p>
	<p>Remarques : Si les ambitions du CT et le taux de réalisation peuvent sembler faibles pour certains, notons qu'il s'agit d'un premier CT sur ce territoire. L'appropriation du territoire, le lancement d'une dynamique, l'appropriation des thématiques abordées, la montée en compétence de l'animateur et la mise en œuvre des actions ont représenté un « vaste chantier ». Ce premier CT représente une grande avancée sur le territoire sur l'ensemble de ces paramètres.</p>

PROCHAINES ETAPES

Le plan du bilan est validé en fin de COFIL. La phase 2, qui a pour objectif l'analyse de la politique publique menée et de la gouvernance, va démarrer en suivant. Les prochaines réunions auront lieu mi-mars / début avril 2021.

EVALUATION REUNION :

En fin de réunion, les participants sont invités à répondre à la question suivante :

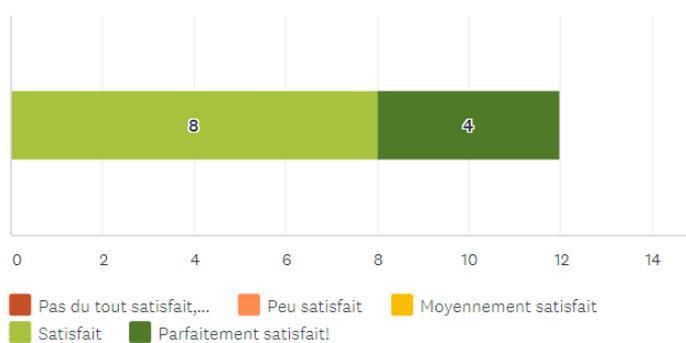
« *Etes-vous satisfaits du format de la réunion (visio, échanges,...)?* »

- Pas du tout satisfait,...
- Peu satisfait
- Moyennement satisfait
- Satisfait
- Parfaitement satisfait!

Les résultats sont présentés sur le graphique ci-après :

Etes vous satisfaits du format de la réunion (visio, échanges,...)?

Réponse(s) obtenue(s) : 12 Question(s) ignorée(s) : 0



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
▼ Pas du tout satisfait,...	0,00 % 0
▼ Peu satisfait	0,00 % 0
▼ Moyennement satisfait	0,00 % 0
▼ Satisfait	66,67 % 8
▼ Parfaitement satisfait!	33,33 % 4
Nombre total de participants : 12	

Commentaire laissé par les participants :

- Nouvel élu, je suis un peu en phase d'apprentissage et ce genre de présentation y contribue

Rédaction du CR	Validation du CR
<p>Y FAVREAU – Hydro Concept</p> <p>C GONDAL - Envilys</p> <p>le 02/02/2020</p>	<p>SMGL</p>

ANNEXE :

Extrait de la p27 du contrat territorial :

« Le tableau ci-après récapitule les enjeux du territoire, les objectifs visés et les actions prévues pour atteindre ces objectifs. »

Enjeux	Paramètres visés	Objectifs	Actions	
			N° de Fiche	Intitulé
Changement des pratiques	- Produits phytosanitaires - Phosphore - COD		F2	Aménagement de bassin versant et changements des pratiques - Sites pilotes
			F4	Suivi du Contrat de filière établi entre la Fédération des maraîchers et l'AELB
			F5	Communication, sensibilisation et formation auprès de la profession agricole
			F6	Communication et sensibilisation auprès des collectivités, des industriels, des artisans et des écoles
Lutte contre l'érosion, le ruissellement et le transfert d'éléments polluants	Produits phytosanitaires	Produits phytosanitaires : Réduire les pics de concentration Baisser la moyenne des concentrations cumulées Phosphore : Respecter le seuil du bon état (Ptot ≤ 0.2 mg/l)	F2	Aménagement de bassin versant et changements des pratiques - Sites pilotes
	Phosphore		F3	Lutte contre le ruissellement et le transfert des éléments polluants
	Matière organique		F4	Suivi du Contrat de filière établi entre la Fédération des maraîchers et l'AELB
Restauration de la morphologie des cours d'eau	Matière organique (dont Oxygène dans l'eau)	Matières Organiques : Respecter le seuil du bon état (COD ≤ 7 mg/l)	F1	Restauration des milieux aquatiques
	IPR, IBD, IBG			
Résorption des pollutions liées à l'assainissement	Nitrate	Qualité biologique : Se rapprocher au plus près des seuils (IBG ≥ 13, IBD ≥ 14, IPR ≤ 16) Nitrates : Maintenir les concentrations sous le seuil du bon état (NO3 ≤ 50 mg/l)	F6	Communication et sensibilisation auprès des collectivités, des industriels, des artisans et des écoles
	Phosphore			
	Matière organique			
Gestion du marais	Matière organique (dont Oxygène dans l'eau) IPR, IBD, IBG		F1	Restauration des milieux aquatiques
Communication, sensibilisation, formation	Ensemble des paramètres		F5	Communication, sensibilisation et formation auprès de la profession agricole
			F6	Communication et sensibilisation auprès des collectivités, des industriels, des artisans et des écoles
			F7	Suivi et évaluation de la qualité de l'eau
			F8	Animation et coordination Bassin versant et Milieux aquatiques

Etude Bilan du Contrat Territorial du bassin versant de la Goulaine:

Volet Milieux Aquatiques
Volet Pollutions Diffuses

Copil Phase 1: Bilan technique et financier

28 janvier 2021

Corinne GONDAL- Envilys & Yvonnick FAVREAU Hydro Concept

1

envilys

Quelques consignes pour un bon déroulement

- **Je coupe mon micro** pour éviter les bruits parasites et l'active uniquement pour prendre la parole
- J'utilise si possible un **casque ou écouteurs** pour une meilleure qualité de son
- Je peux également **Me Renommer** pour que je sois facilement identifiable par tout le monde
- J'inscris dans la fonction « **converser** » **Mon Nom Prénom et Structure** afin de faire office de feuille d'émargement
- **J'interviens sur les temps « d'échanges »** prévus dans l'Agenda
- Lors de la présentation, **je peux noter ma question/remarque dans la fonction « converser »**
- Pour demander à intervenir je peux **utiliser la fonction « converser »** ou **utiliser la fonction « lever la main »**. L'animateur m'invitera à prendre la parole

2



Objectifs du Copil:

- Présenter les résultats de la phase 1
- Valider la phase 1

Rappel des objectifs de la phase 1:

- Analyse de la stratégie du Contrat de Territoire
- Analyse du prévisionnel et réalisé des actions (technique et financier)
- Analyse des écarts par rapport au prévisionnel



3



Ordre du jour/Agenda

2h30 de réunion en Visio avec:

- 3 temps de présentation
- 3 temps d'échanges

Pour information, les temps de présentation seront enregistrés afin de diffuser les vidéos aux personnes absentes



Partie 1: 9h40 – 10h00
10 min de présentation

1. Rappel de la démarche et principe général
2. Rappel de la stratégie
10 minutes d'échanges



Partie 2: 10h00-10h55
30 min de présentation

3. Bilan technique et financier Milieux Aquatiques avec premiers retours des enquêtes de perception
25 minutes d'échanges



Partie 3: 10h55-11h50
30 min de présentation

4. Bilan technique et financier BV et Pollutions Diffuses avec premiers retours des enquêtes de perception
25 minutes d'échanges



Prochaines Etapes/Conclusion: 11h50-12h00



4



1. HISTORIQUE ET CONTEXTE



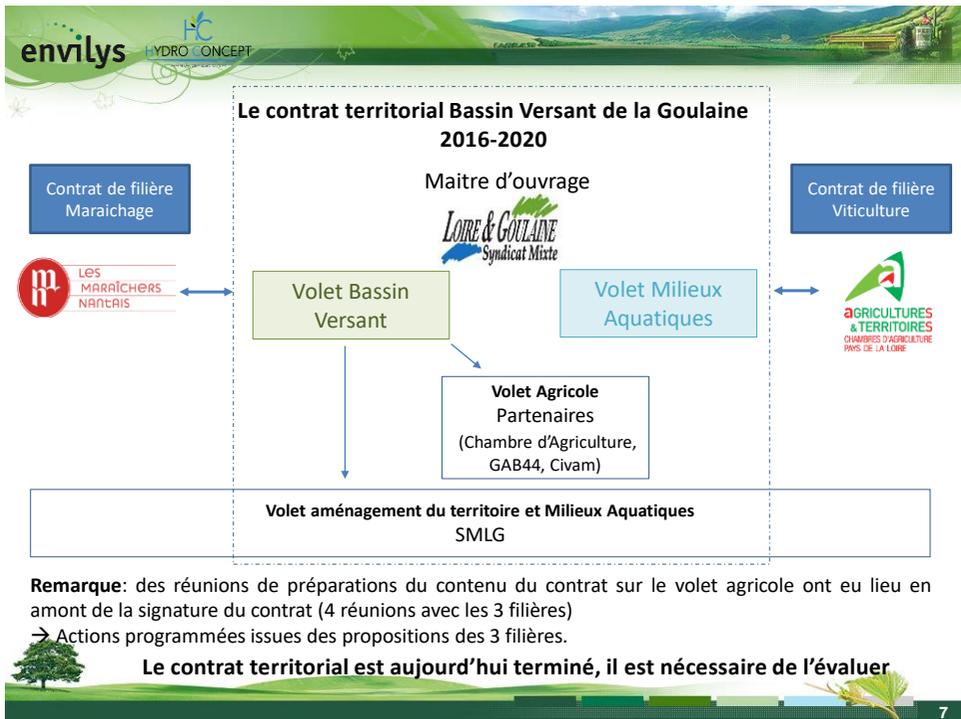
5



- En 2012, deux études préalables au Contrat territorial ont été lancées par le SMLG.
 - Volet milieux aquatiques
 - Volet pollutions diffuses
- Cet état des lieux a conduit le Syndicat à engager des actions à travers un contrat territorial
- Le bassin versant de la Goulaine est concerné par 3 filières
 - Polyculture-élevage
 - Viticulture
 - Maraichage
- Les filières maraichages et viticulture ont été encadrées par des contrats de filières gérées par la profession, le SMLG a porté le contrat territorial sur le volet polyculture-élevage



6



7

Le territoire

Région Pays de Loire		Thématique d'évaluation 2016-2020	Périmètre
191,4 km ² pour 13 communes		Pollutions Diffuses	Bassin Versant
1 département Loire Atlantique		Milieux Aquatique	Actions réalisées sur les cours d'eau et en marais
200 km de linéaire cours d'eau 70% de la surface agricole (polyculture-élevage, maraichage et viticulture) – 266 exploitants			
2890 ha en cultures annuelles et labourées			
1913 ha en maraichage			
3525 ha en prairie naturelles			
5036 ha ne vignes			

8

Les données utilisées

- Documents initiaux: Contrat territorial, Fiches actions, avenant
- Bilans annuels
- Données SIG
- Echanges réguliers avec le maître d'ouvrage (technicien et direction)

- Entretiens de perception:

Copil/Partenaires (12):

Fédération des Maraichers
GAB44
SYLOA
DDT
OFB
AELB
Elus SMLG (3)
Fédération de pêche 44
Lycée Agricole de Briacé
Chambre d'Agriculture

Exploitants (14):

9 polyculteurs éleveurs
1 arboriculteur + culture
2 viticulteurs
2 maraichers



2. RAPPEL DE LA STRATEGIE D'ACTION DU CONTRAT TERRITORIAL



Une stratégie de territoire, c'est quoi?



Dans le CT du Bassin Versant la Goulaine:

Enjeu: Améliorer de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur différents paramètres (Nitrates, Phosphore, Pesticides; MO, Indicateurs Biologiques)

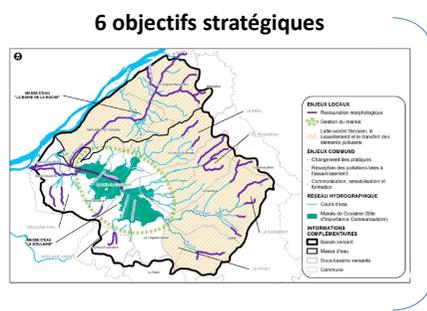
Pour y parvenir 6 objectifs stratégiques déclinés en 8 fiches actions



La stratégie comme décrite dans le contrat territorial:

Objectifs stratégiques	Localisation	Thématique	Enjeu Qualité de l'eau				
			MO	N03	Phosphore et orthophosphates	Phytos	Ind. Bio
Changement des pratiques agricoles	BV + tous acteurs	BV	X		X	X	
Lutte contre l'érosion, le ruissellement et le transfert d'éléments polluants	Une très grande majorité du territoire (bassins versants du canal des Bardets, du Breil, du Pé Bardou, du Gueubert et du Poyet).	BV	X		X	X	
Restauration de la morphologie des cours d'eau	BV	MA	X				X
Résorption des pollutions liées à l'assainissement	Les communes du territoire dont les stations sont en surcharge ou ont montré des dysfonctionnements, les SPANC et les industriels.	BV	X	X	X		
Gestion du marais	Marais	MA	X				X
Communication, sensibilisation, formation	BV	BV Et MA	X	X	X	X	X

envilys
La stratégie comme décrite dans le contrat territorial:

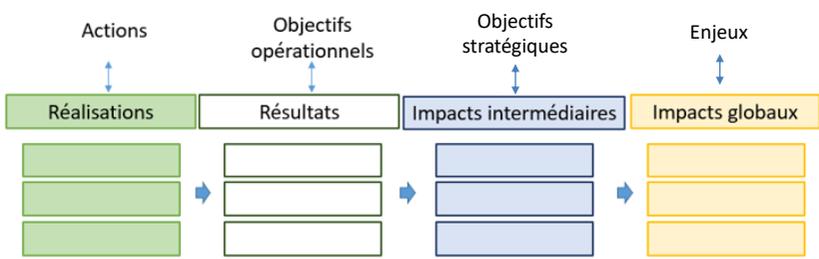


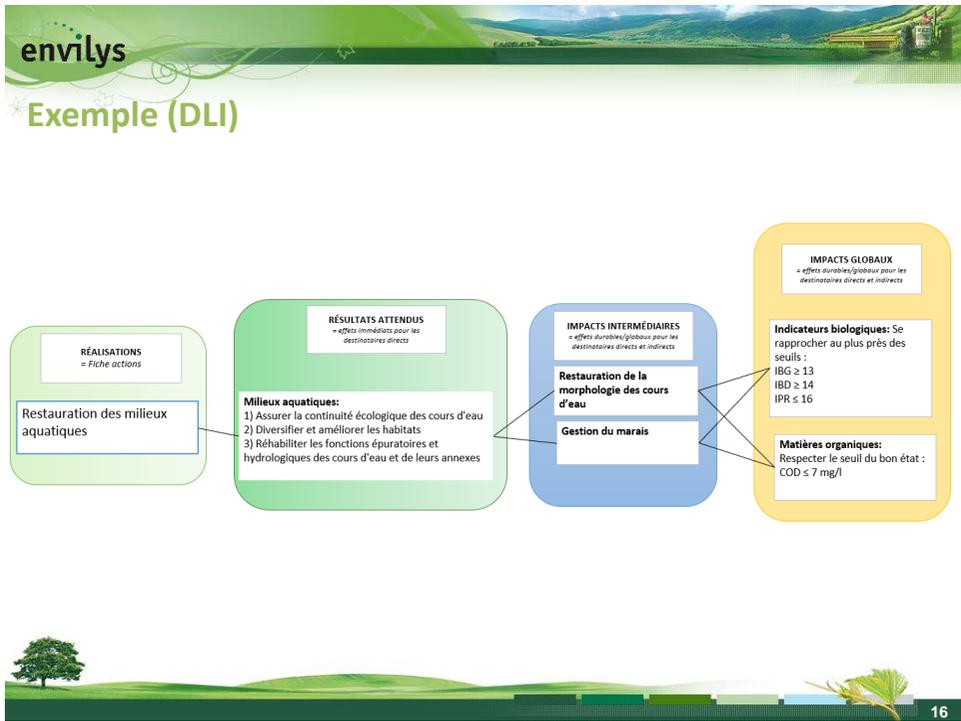
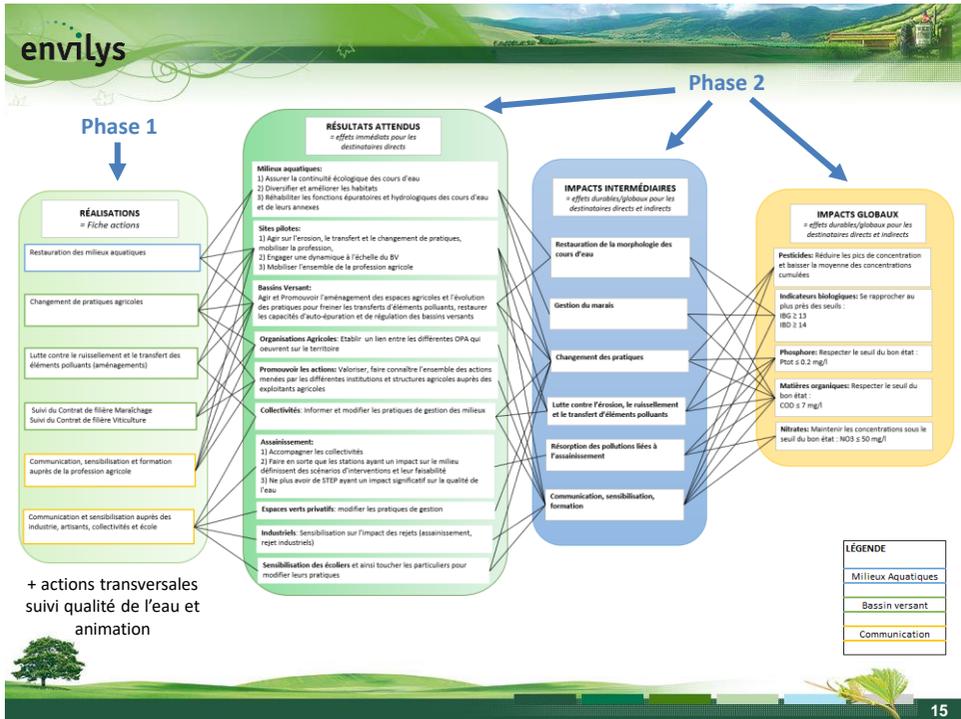
- 8 fiches actions:**
- 1: Restauration des **milieux aquatiques**
 - 2: **Aménagement de bassin versant** et changements des pratiques **Sites pilotes**
 - 3: **Lutte** contre le **ruissellement** et le **transfert** des éléments Polluants
 - 4: **Suivi** du Contrat de filière établi entre la **Fédération des maraîchers** et l'**AELB**
 - 5: **Communication, sensibilisation et formation** auprès de la profession **agricole**
 - 6: **Communication et sensibilisation** auprès des **collectivités, des industriels, des artisans et des écoles**
 - 7: **Suivi** et évaluation de la **qualité de l'eau**
 - 8: **Animation et coordination** Bassin versant et Milieux aquatiques



envilys
Traduire la stratégie sous forme d'un Diagramme de Logique d'impact (DLI)

Afin de bien identifier les enjeux, objectifs stratégiques, objectifs opérationnels et les actions mis en œuvre pour y répondre, la stratégie est traduite sous forme d'un DLI.







TEMPS D'ECHANGE 1



15 minutes



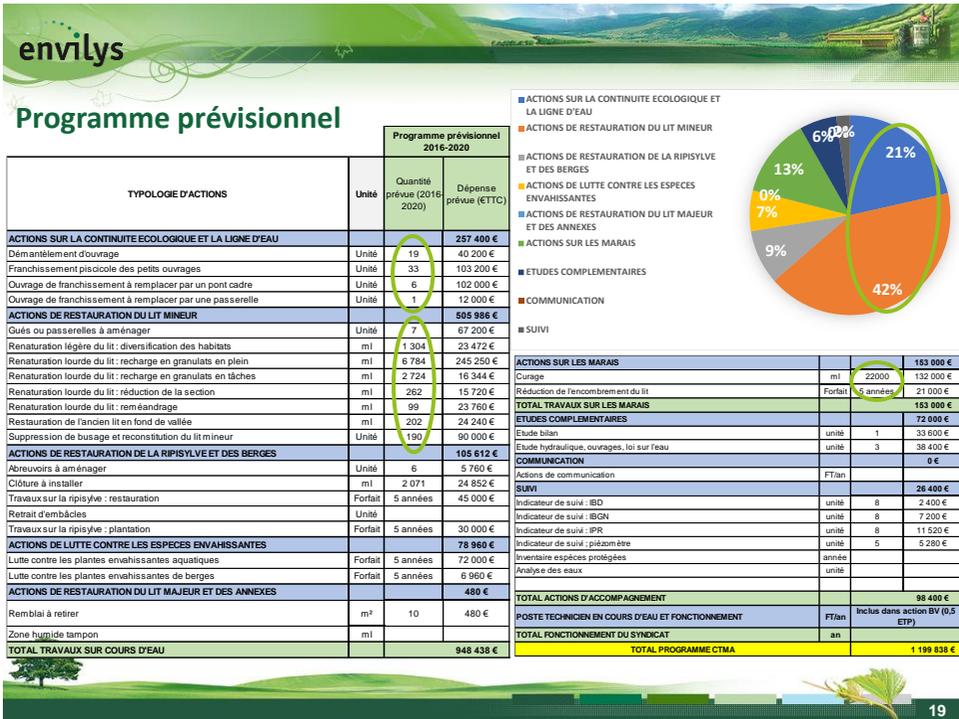
17



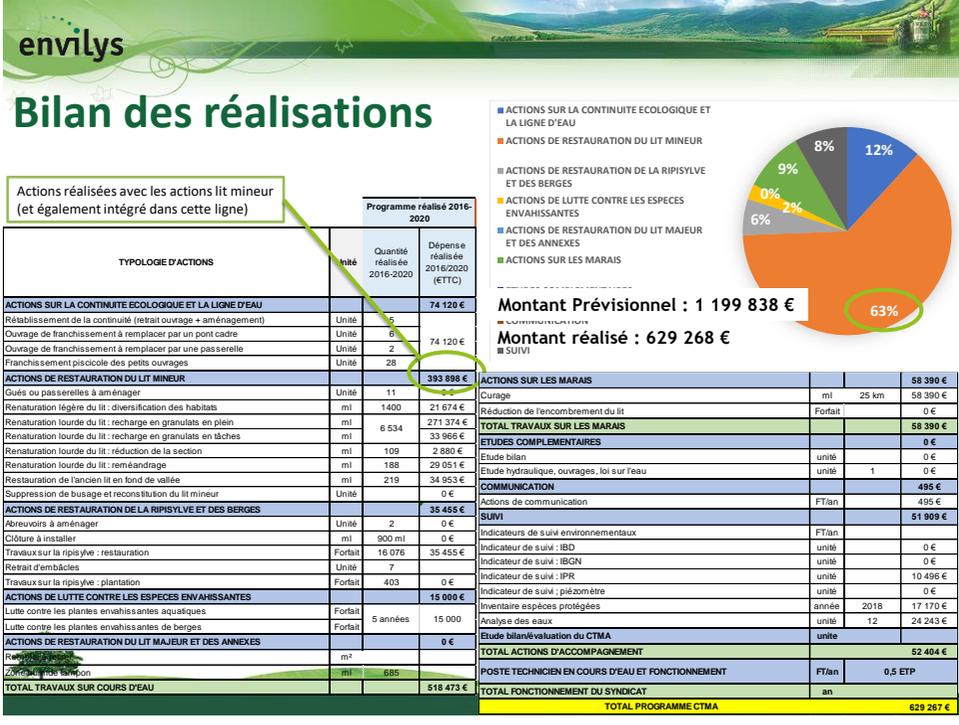
3. BILAN DES REALISATIONS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES MILIEUX AQUATIQUES



18



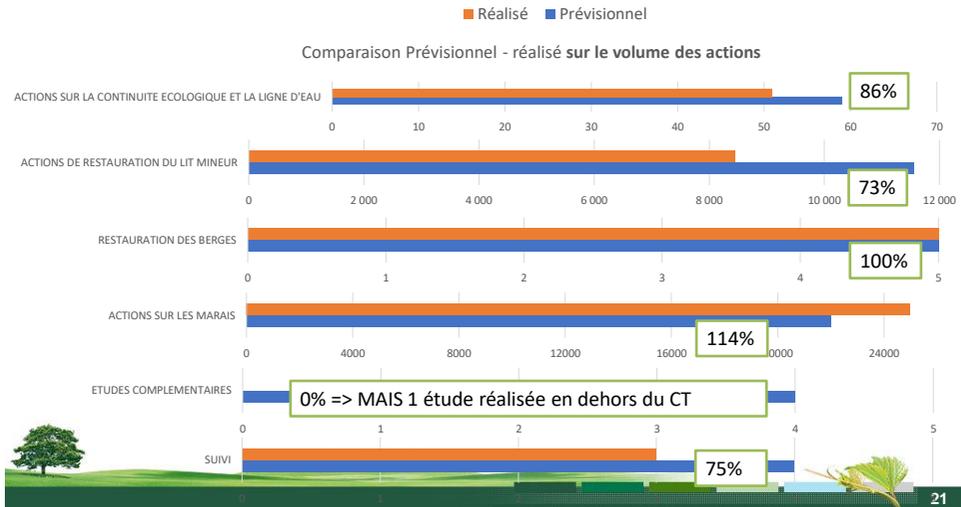
19



20

Bilan financier

Comparaison entre les volumes prévus et réalisés



Bilan technique

Analyse des actions du lit mineur

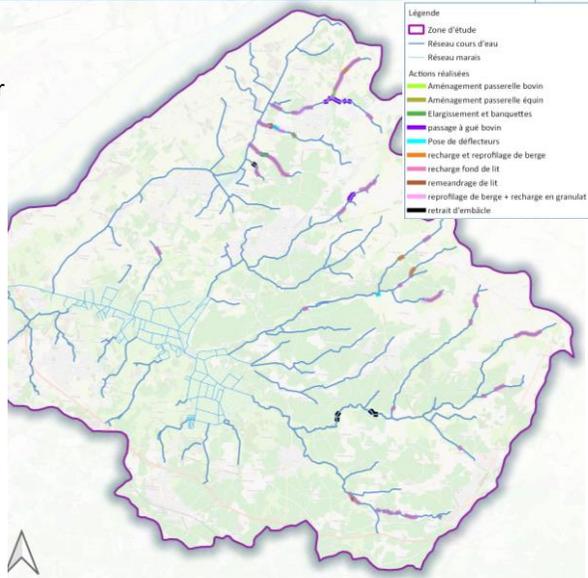
Ambition des actions : Moyenne (diversification fonctionne que sur zone lotique) à forte

Efficacité : Bonne (en fonction des contraintes) (avec pistes améliorations)

Pistes d'amélioration :

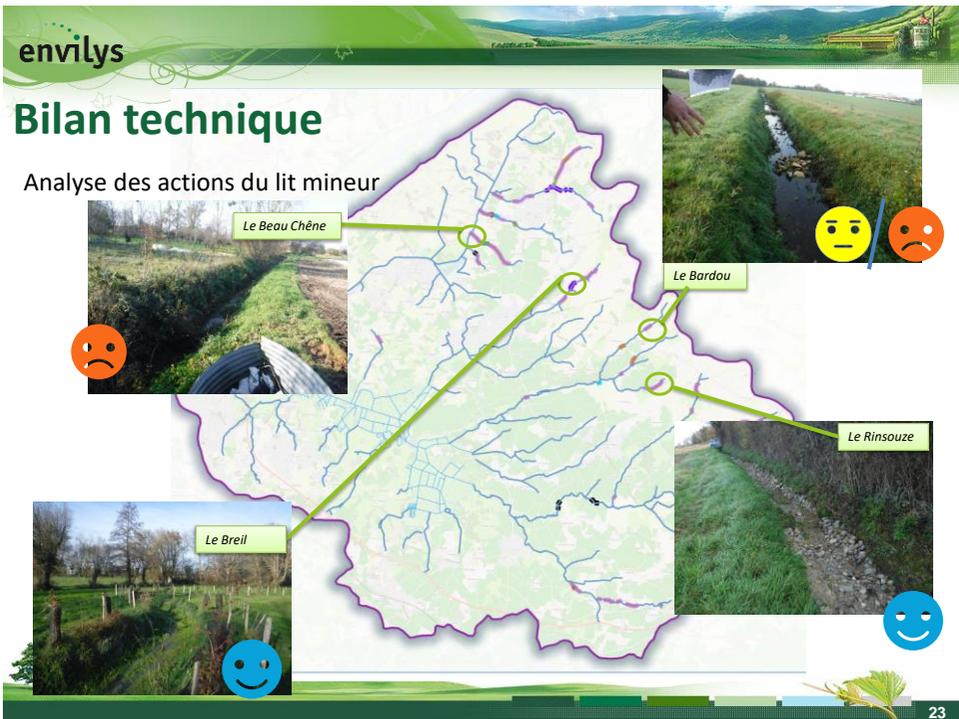
- Ne pas hésiter à proposer une granulométrie plus fines ou diversifiées (en fonction des à-coups visualisés)
- Repasse sur plusieurs zones à réaliser
- Ne pas hésiter à resserrer plus fort la section d'écoulement + reprise de berges

Contraintes fortes sur certains secteurs (notamment affluents du canal des Bardets)
=> Quelles actions MA à mettre en place par rapport aux altérations visualisées ? Réponse au cas par cas en fonction des pressions/altérations



Bilan technique

Analyse des actions du lit mineur



23

Bilan technique

Analyse des actions continuité

Ambition des actions : Forte pour arasement et démantèlement d'ouvrages, et pour remplacement d'ouvrages de franchissement

Moyenne pour les recharges en aval de buse/pont (certains secteurs ont été déplacés à l'aval avec les à-coups)

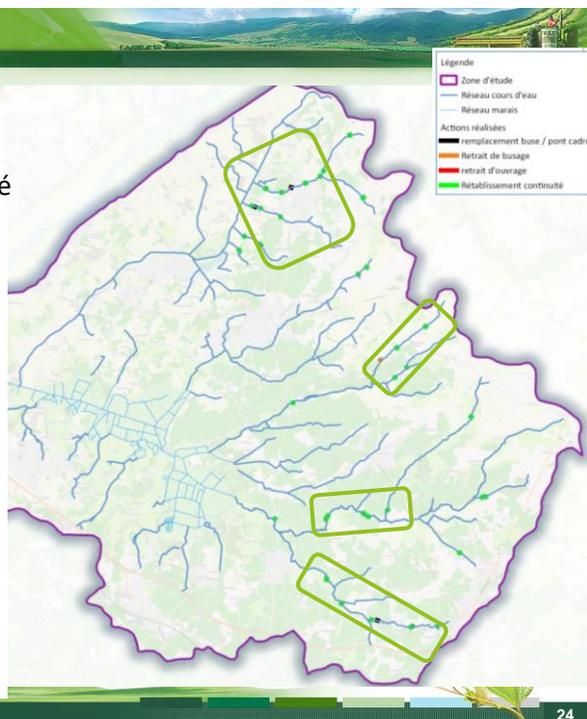
Efficacité : Bonne (l'action de suppression/démantèlement a toujours été priorisée)

Points positifs :

- Combinaison d'actions avec lit mineur
- Priorisation des actions de suppression/démantèlement
- Actions sur des secteurs/cours d'eau entiers

A améliorer :

- Pour actions sur ouvrages de franchissement, mieux caler en amont le projet pour éviter les repasses ou un deuxième projet



24

Bilan technique

La Sangle
Remplacement d'un buse problématique par passerelle

Le Bardou
Problématique présente de franchissabilité : réflexion sur un 2^{ème} projet en cours

Le Poyet
Contraintes présentes en amont : toujours présente d'un reliquat de chute

D'une façon globale : priorisation actions de suppression/démantèlement : gain ++

25

Bilan technique

Volet animation

- Programme prévisionnel : 0,5 ETP pour la partie cours d'eau/marais et 0,5 ETP pour le volet Pollutions diffuses
- Par rapport aux retours de ces 5 années, il en ressort comme conclusion :
 - Planning très contraint, avec période de négociations à gérer = « lancement » des actions morpo en 2018, suite à 2 années de travail de terrain.
 - Technicien avec plusieurs rôles sur le terrain = difficultés rencontrées à être présents sur tous les fronts
 - Les actions marais : autonomie dans la mise en place de ces actions
 - Technicien MA arrivé lors de la signature du contrat. Il n'a pas participé à la construction, au choix des actions et aux aménagements techniques. Incompréhension parfois sur certains choix d'actions sur sites.
- Beaucoup d'acteurs sur le territoire : temps de discussions/négociations pour l'équipe du SIVLG important



26

26

Bilan écologique

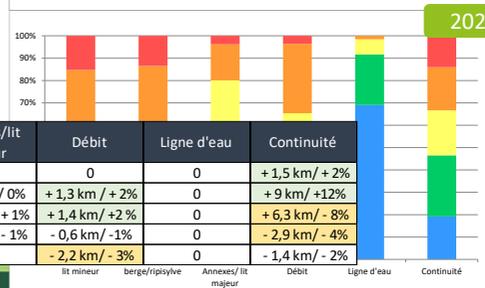
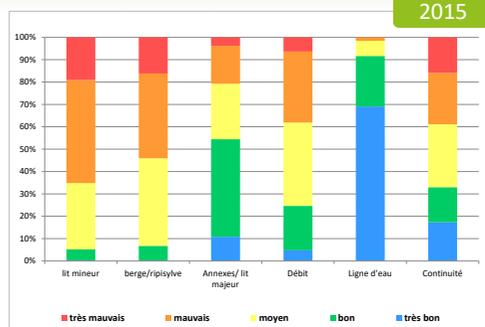
A l'échelle du territoire étudié (78 km) de cours d'eau

- => + 5,7 km restauré de lit mineur,
- => + 16,8 km de continuité restauré
- => +3,1 km de berge/rip, +0,6 km annexe et + 2,7 km de débit

Gain intéressant localement (concentration d'actions sur des secteurs précis)
Gains minimes sur des secteurs agricoles/maraîchers ou d'autres problématiques sont recensées (exports de sables, qualité eau ...)



Gains/effets lissés par les 78 km de linéaire



Linéaire 2020-2015	Lit mineur	Berge/ripisylve	Annexes/lit majeur	Débit	Ligne d'eau	Continuité
Très bon	0	0	0	0	0	+ 1,5 km/ + 2%
Bon	+1,3 km / + 2%	+ 2,8 km / + 4%	+ 0,2 km / 0%	+ 1,3 km / + 2%	0	+ 9 km/ +12%
Moyen	- 2,7 km / - 6%	+ 0,3 km / 0%	- 0,4 km / + 1%	+ 1,4 km / + 2%	0	+ 6,3 km/ - 8%
Mauvais	- 2,7 km / - 3%	- 1 km / - 1%	- 0,7 km / - 1%	- 0,6 km / - 1%	0	- 2,9 km/ - 4%
Très mauvais	- 3 km / - 4%	- 2,1 km / - 3%	0	- 2,2 km / - 3%	0	- 1,4 km / - 2%

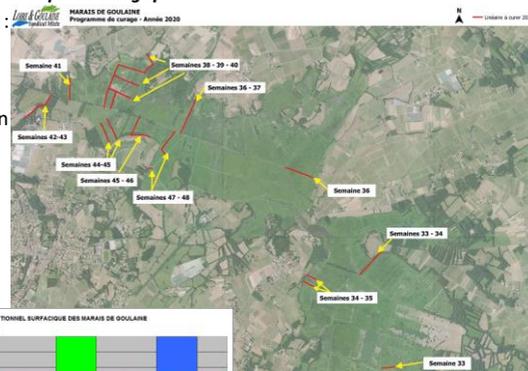
Bilan écologique

Marais du territoire

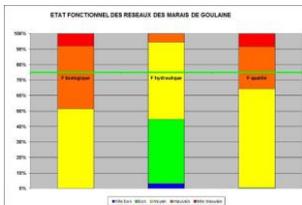
Exemple du curage pour l'année 2020

A l'échelle du marais, plusieurs problématiques :

- Espèces envahissantes : jussie prairial, écrevisse de Louisiane, ragondins;
- Erosion des berges des canaux marquées, en lien avec les écrevisses ;
- Plusieurs arrivées d'eau de cours d'eau comportant une quantité importante de sables =>envasement problématique



Pour rappel : diagnostic en 2016 :



Prospection terrain prévue en mai prochain (compléments seront fournis)

Bilan technique/financier Synthèse : bilan technique



Renaturation

- Niveau d'ambition fort à moyen des actions, mais concentration des actions intéressante
- Actions maîtrisées et cohérentes
- Bonne réalisation technique des actions
- Gain écologique local moyen à fort, présence de contraintes non résolubles avec QUE des actions MA
- D'avantage de linéaire est nécessaire pour l'atteinte du bon état, avec une plus grande ambition de travaux

Berges / restauration ripisylve

- Niveau d'ambition faible de ces actions
- Actions permettent un premier pas avec les riverains/exploitants (important pour le futur contrat et mise en place d'actions ambitieuses)
- Gain écologique faible

Continuité :

- Niveau d'ambition élevé globalement sur les actions (suppressions/démantèlements priorités)
- Gain écologique fort : lit / ligne d'eau / continuité
- Plusieurs secteurs bien ouverts, car réflexion à l'échelle d'un cours d'eau
- Reprise nécessaire sur certains sites (décalage des blocs, 2^{ème} projet à mener



Lutte contre les espèces envahissantes

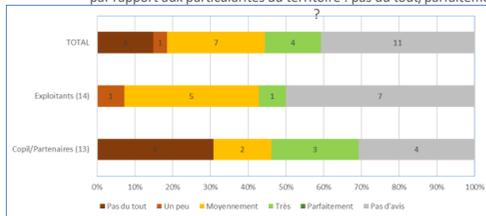
- Gain écologique faible à moyen
- Problème en marais (notamment jussie prairiale et écrevisses)
- Piégeurs agréés pour ragondins/rats musqués
- Expérimentation éco-pâturage contre la jussie
- Acquisition de données de suivi de la jussie par drone
- Arrachage de jussie réalisé préalablement au curage :
 - En mécanique sur les canaux très envahis
 - En manuel sur les canaux ne présentant qu'une faible densité et qui doivent être traités d'une manière plus fine

Suivi

- Indicateurs de suivis difficilement exploitables en l'état (en attente des suivis après travaux)
- Problème de référence en marais

Perception des actions milieux aquatiques (Résultats des enquêtes)

Diriez-vous que les actions milieux aquatiques proposées étaient ambitieuses par rapport aux particularités du territoire : pas du tout/parfaitement (1 à 5)



44% trouvent les actions milieux aquatiques moyennement à pas du tout ambitieuses. Seulement 12% les trouvent ambitieuses.

Dans les échanges, plusieurs points ont été récurrents :

- il s'agit d'un premier contrat, qui nécessite donc un besoin de négociation et d'acceptation des exploitants/propriétaires pour la mise en place d'actions plus ambitieuses;
- Peu de liens entre les contrats filières et les enjeux milieux aquatiques;
- Certaines actions cours d'eau sont curatives, notamment sur le canal des Bardets : impossibilité d'amélioration du milieu si certains problèmes (notamment liés aux pollutions diffuses) ne sont pas réglés en amont.
- 44% de questionnés trouvent que l'animation a été insuffisante.

Avis Hydro Concept sur le bilan technique, écologique et financier:



- **Combinaison d'actions** de restauration du lit mineur et continuité;
- **Priorisation des actions de suppression/démantèlement** pour la continuité;
- **Stratégie d'actions** ciblant des portions de cours d'eau entiers => pas de saupoudrage des actions;
- **Bonne réalisation technique** des actions mises en place d'une façon globale;
- **Mise en place du programme d'actions optimale** en lien avec le 0,5 ETP);
- **Dynamique créée** autour du projet lors de ce 1^{er} contrat;
- Majorité du budget consommé (hors animation du contrat) alloué aux actions directes aux milieux (environ 75%);
- **Gain écologique visible** sur les secteurs de travaux => **gain plus faible** sur les têtes de bassins versants présentant de fortes contraintes (notamment sur l'occupation adjacente des sols).



- **Contraintes fortes, avec pressions d'origines externes au MA (pression agricole)** notamment sur la masse d'eau de la Boire des Roches. L'amélioration de ces secteurs passent par une combinaison d'actions MA et PD;
- **Maintenir une ambition forte sur les actions lit mineur** (reméandrage, resserrement de 2/3 du cours d'eau ...). L'atteinte du bon état va nécessiter des travaux sur davantage de linéaire de cours d'eau;
- Résultats des aménagements de buse/radier à mieux anticiper;
- Reprise nécessaire sur certains sites de travaux;
- **Communication ciblée à développer;**
- Plusieurs thématiques d'actions (milieux aquatiques et pollutions diffuses) **gérées par un seul technicien => même si cela présente des avantages, perte d'efficacité de travail**
- Suivis avant/après travaux à développer au cas par cas

31

31

Votre avis:

Merci de répondre à la question suivante sur le lien envoyé:



« Le bilan présenté sur la partie Milieux Aquatiques correspond à mes attentes? »

- Ne correspond **pas du tout** à mes attentes,....
- Correspond **peu** à mes attentes
- Correspond **moyennement** à mes attentes
- Correspond** à mes attentes
- Correspond **parfaitement** à mes attentes!

TEMPS D'ÉCHANGE 2



30 minutes

32

32



4. BILAN DES REALISATIONS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES BASSIN VERSANT ET POLLUTIONS DIFFUSES

Présentation pour chaque fiche action:

- des éléments réalisés, non réalisés et difficultés rencontrées par le maître d'ouvrage
- des éléments issus des enquêtes de perception



33



Fiche action 2: Aménagement de bassin versant et changements des pratiques



Réalisations

- Identification des **deux sites pilotes** (4 identifiées de plus de 200 ha) et réalisation des **diagnostics de territoire**
- Réalisation partielle des **diagnostics individuels** (8/10 en polyculture et 6/10 en viticulture)
- Réalisation très partielle des **aménagement anti érosifs** (2/3 des haies, 40% des zones tampons, 2% des talus, aucune bande enherbée)

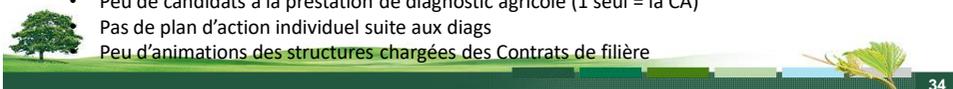


Ce qui n'a pas été fait

- Quasiment **aucune des Animations** (1/12) & démonstrations et communication (7/26 supports et 1 sortie pédagogique) prévues
- (0/12) Suivi **individuels des agriculteurs**
- pas de propositions concrète à des changements pratiques à l'issu des diagnostics

Difficultés rencontrées pour la mise en œuvre

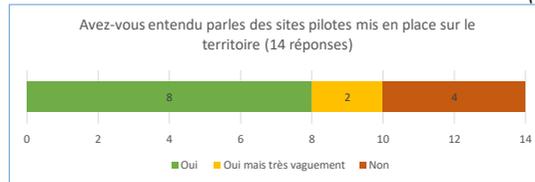
- Difficulté de Partage / remontée d'information des travaux menés par la CA sur le volet viticole
 - Absence de mobilisation des agriculteurs pour participer à des actions/animation (bcp d'évènements prévus annulés faute d'inscription)
 - Peu de candidats à la prestation de diagnostic agricole (1 seul = la CA)
- Pas de plan d'action individuel suite aux diags
Peu d'animations des structures chargées des Contrats de filière



34

Perception sur l'action sites pilotes par les exploitants

(Résultats des enquêtes)



- Action intéressante et pertinente



- Pas de diffusion, partage des résultats
- Action imposée
- Diagnostic : survol des pratiques, pas assez précis et poussé (pas de calcul d'IFT, comparaison avec d'autres,...)

9/14 exploitants souhaitent voir cette action renouvelée à condition d'avoir plus de communication et diffusion des résultats et d'impliquer l'ensemble des filières



35

35

Fiche action 3: Lutte contre le ruissellement et le transfert des éléments polluants



Réalisations

- Réalisation du **diagnostic de territoire** et production des cartes
- Réalisation de certains aménagements anti érosifs (107% des haies)
- Montée en puissance (2,8km en février 2021)
- SMLG reconnu sur la plantation de haie

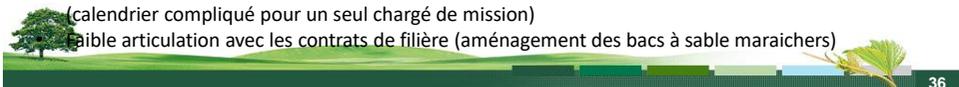


Ce qui n'a pas été fait

- **Réalisation quasi nulle de certains aménagements** anti érosifs (20% des zones tampons, 3% des talus, aucune bande enherbée)

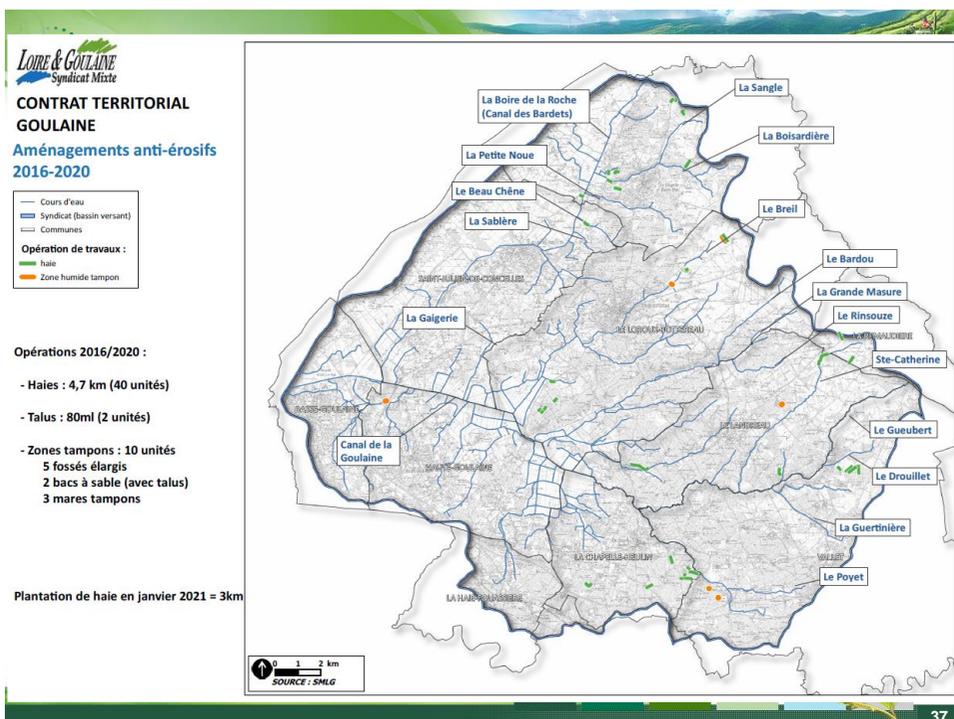
Difficultés rencontrées pour la mise en œuvre:

- Difficile de distinguer les accompagnements zones prioritaires (enjeu érosion-ruissellement) et non prioritaires
- Talus et bandes enherbées (hors réglementation) ne sont pas acceptés par les agriculteurs car contraignants
- Chevauchement des missions fins de travaux en milieux aquatiques et début de plantation de haies (calendrier compliqué pour un seul chargé de mission)
- Faible articulation avec les contrats de filière (aménagement des bacs à sable maraichers)



36

36



37

envilys

Perception sur les actions d'aménagements (Résultats des enquêtes)

+

- **Action adaptée (44%) Répond à un enjeu qualité de l'eau** mais pas que
- **Bons conseils** prodigués par le SMLG
- **Action qui intéresse** les exploitants car c'est du concret
- Action aménagement **bien perçue** et des **réalisations mises en place**

-

- **Difficultés à convaincre** les propriétaires, avoir les autorisations. Il faut plus associer les communes
- **Problème de communication** (action menée chez des maraichers sans en parler à la Fédération)
- **Dimensionnement insuffisant** en // de la problématique, il faut aller plus loin et avec plus de moyens (humains et financiers) → Pas assez ambitieux (52%)
- **Parfois pas adaptés**: peut favoriser le gel dans les vignes, coupe des parcelles,...

38

38

Fiche action 4: suivi du contrat de filière maraichage



Réalisations

- Réalisation de 2 réunions par an (voire même plus): participation à un comité de pilotage et à une réunion techniques annuels



Ce qui n'a pas été fait

Difficultés rencontrées pour la mise en œuvre

- Aucune , bonne communication et coordination avec la fédération des maraichers
- Faible articulation avec les contrats de filière (choix des sites pour l'aménagement des bacs à sable maraichers: difficultés à les faire réaliser. Quel portage pour un futur CT pour optimiser l'action?)



Fiche action 5: Animation agricole BASSIN VERSANT



Réalisations

- 1/6 formation avec seulement 3 participants



Ce qui n'a pas été fait

- Aucune des commissions agricoles n'a été créée.
- Aucune démonstration

Difficultés rencontrées pour la mise en œuvre

- Absence de mobilisation des agriculteurs pour participer à des actions/animation (bcp d'évènement prévus annulés faute d'inscription)



Perception des actions et de l'animation agricole



- Une **bonne présence sur le terrain** côté SMLG
- Une **bonne équipe** côté SMLG
- **Appui sur des relais locaux** (notamment Chambre d'Agriculture)



(Résultats des enquêtes)

- Des actions agricoles qui restent **moyennement adaptées et ambitieuses**
- **Difficulté** pour **mobiliser** les exploitants. Les **messages** ne sont **pas passés, manque d'acceptation**
- **Un seul animateur** pour volet MA et Poll Diff. « *Manque de moyens humains et ce ne sont pas les mêmes métiers* »
- **Mauvaise coordination et contexte difficile avec la Chambre d'Agriculture** sur le début. Sentiment de **doublon** de la part des exploitants
- **Pas assez de vision et cohérence** avec les deux autres filières (viticulture et maraichage)
- **Volume et niveau d'action insuffisant** // de la problématique qualité de l'eau
- **Manque d'information de communication (41% des acteurs se sentent assez informés, 21% pour les exploitants)**



Fiche action 6: Communication et sensibilisation



Réalisations

- **Bonne communication générale** (16/20 supports produits + expositions + animation médiathèque) et échanges avec les scolaires (25 classes rencontrées & animations dans établissements)
- **Bonne animation avec les municipalités** (participation 9 conseils municipaux)
- **Site internet** refondu et mises à jour régulière



Ce qui n'a pas été fait

- **Aucune rencontre** avec les **artisans et industriels**
- Aucune rencontre avec la **commission SPANC**

Difficultés rencontrées pour la mise en œuvre

- Manque de temps pour mettre en œuvre ces actions



Fiche action 7: suivi de la qualité eau



Réalisations

- **Tous les suivis** à l'échelle du **bassin** ont été **faits**: 6 points de suivi (état initial en 2014, suivi mi parcours en 2018 et bilan en 2020)
- **Tous les suivis des sites pilotes** ont été **faits**: mesures mensuelles à l'exutoire des sites pilotes (2017 état initial mensuel dans les sites PCE, 2018 suivi mensuel pour état initial un site viticulture et bilan mensuel en 2020 pour les 3 sites pilotes)



Ce qui n'a pas été fait

Difficultés rencontrées pour la mise en œuvre

- Difficultés de prélèvements sur le site viticole (cours d'eau intermittent et non représentatif de l'activité viticole)
- Grosses difficultés à interpréter les données issues des analyses qualité de l'eau et à pouvoir les mettre en perspective :
 - avec les actions à mener dans le cadre du programme agricole
 - avec une communication adéquate auprès de l'ensemble des acteurs/usagers concernés
- Pas des moyens humains pour mener à bien ce type de travail indispensable, pour créer une dynamique sur le territoire.



Fiche action 8: Animation générale du CT



Réalisations

- 5/5 Tableaux de bord techniques et financiers du contrat (mais pouvant être améliorés)
- 5/5 Rapports d'activité
- 5/5 Comités de pilotage et 2/5 Comités techniques



Ce qui n'a pas été fait

- Remontée des informations des autres partenaires => des tableaux de bords incomplets

Difficultés rencontrées pour la mise en œuvre

- Difficultés de collecter toutes les informations et de les structurer



Fiche action : Avenant MAE 2020 - 2022



Réalisations

- Réunion de lancement (12 participants)
- 100% d'engagement en polyculture élevage mais nombre très faible car peu de diagnostics réalisés
- Bilan et évaluation du contrat



Ce qui n'a pas été fait

- 4/30 diagnostic MAE en polyculture élevage
- 0/15 diagnostic MAE en viticulture
- 4/10 agriculteurs en polyculture élevage engagés & 0/10 viticulteurs engagés

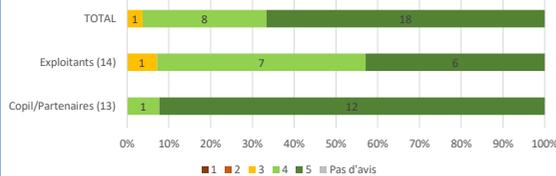
Difficultés rencontrées pour la mise en œuvre

- Pas d'adhésion au projet par la profession agricole
- MAE biodiversité présentes de longue date sur le BV avec un bon niveau de contractualisation → Impossibilité de contractualiser les MAE Biodiversité et Eau en même temps.



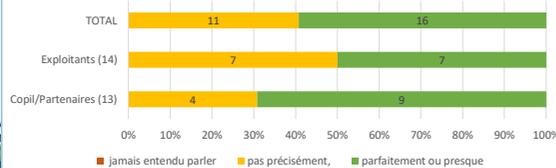
Connaissance du Contrat Territorial et de l'enjeu de préservation qualité de l'eau (Résultats des enquêtes)

Pensez-vous que la préservation de la qualité de l'eau soit une problématique réelle pour les milieux aquatiques sur le bassin versant de la Goulaine ? Pas du tout/tout à fait (1 à 5)

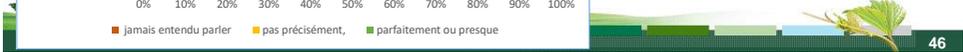


96% des acteurs pensent que la **préservation de la qualité de l'eau** sur le BV de la Goulaine est une **problématique réelle**

Avez-vous connaissance du contrat territorial du Bassin Versant de la Goulaine : 1- jamais entendu parler, 2- pas précisément, 3- parfaitement ou presque



59% des acteurs connaissent assez bien le **CT**



Comment expliquer le manque de participation par les acteurs:

(Résultats des enquêtes)

Pour les membres du Copil/Partenaires:

- Vision d'une **contrainte** par les exploitants
- Manque de **communication**
- **Doublon** avec la Chambre d'Agriculture
- Pas assez **d'accompagnement financier** et/ou risque **économique**
- **Acceptabilité**: lassitude chez les exploitants, être montré du doigt en permanence, il faut plus de pédagogie, de communication positive autour des initiatives favorables à la préservation de la qualité de l'eau
- **Peu de lien** avec les contrats **Filières**
- **Cadre** du CT **trop rigide**, pas assez de construction en amont avec la profession agricole

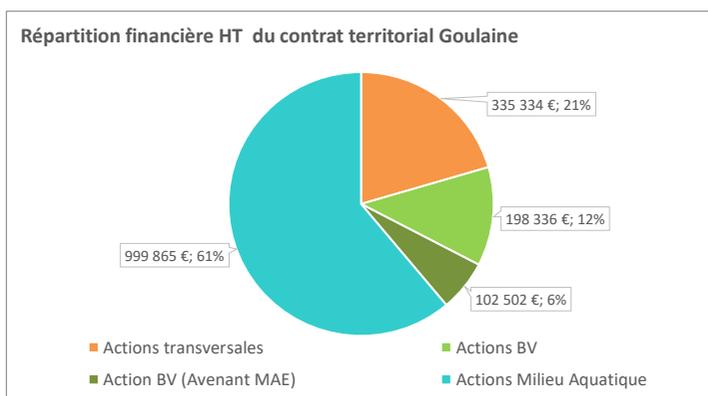
Pour les exploitants:

- Les réunions techniques/journées ne **correspondent pas aux attentes**
- Manque de **temps** et frein **économique**
- Manque de prise de conscience du BV de manière générale (lien MA/usages et Tête de BV/marais)
- Manque **d'entente entre les filières**, individualités
- Perçu comme une **contrainte** et peurs de **nouvelles contraintes**

BILAN FINANCIER: Le Prévisionnel

Prévisionnel contrat (CT + avenant MAE)

1 636 037 € HT (636 172€ HT - hors fiche action 1) avec aides AELB



Action transversale = animation générale, suivi qualité de l'eau

BILAN FINANCIER: Réalisation (HT)

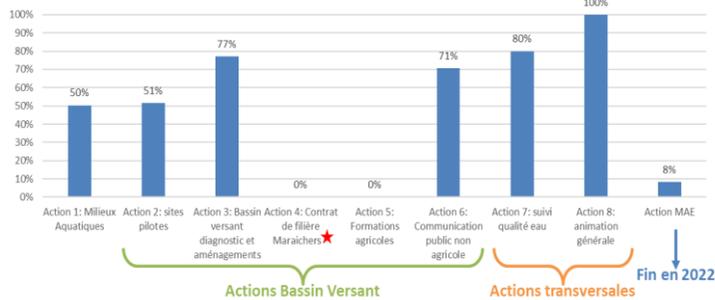
Sur l'ensemble des actions portant sur l'animation transversale et les actions bassin versant versant **69% du budget à été consommé** volet Bassin Versant et Transversal et à **58%** sur la **totalité du contrat**.

	Prévisionnel (HT)	Réalisé (HT)	% consommé
Actions transversales	335 334 €	320 240 €	95%
Actions BV	198 336 €	112 198 €	57%
Action BV (Avenant MAE)	102 502 €	8 400 €	8%
Actions milieux aquatiques	999 865 €	503 414 €	50%
TOTAL	1 636 037 €	944 252 €	58%



BILAN FINANCIER: Ration prévisionnel/réalisé (HT)

Rapport entre les dépenses prévisionnelles et réalisées sur les 5 ans du contrat



★ Aucun financement direct prévu sur cette action – Temps animation générale

Le budget animation a été consommé à 100%

Les budget suivi de la qualité de l'eau et mise en place d'action à l'échelle du bassin versant (hors site pilotes) ont été consommés à 80%



Avis envilys sur le bilan technique et financier:



- Des réunions en amont de la signature du CT avec les 3 filières pour programmer les actions
- Volonté de conserver du lien avec les contrats filières (présence au Copil de part et d'autres)
- Animation du SMLG sur le terrain qui reste bien perçue
- Appui sur la profession pour mener des actions
- Les acteurs et notamment exploitants ont conscience de l'enjeu préservation qualité de l'eau et connaissent le contrat territorial
- Des bilans annuels réalisés chaque année

- Manque de remontées des réalisations et résultats, pas de vision du lien avec les contrats de filières. (Pas pérennisation sur les réunions en amont du CT)
- Des acteurs qui ont le sentiment de pas avoir eu accès aux réalisations et résultats
- Plusieurs thématiques d'actions (agricoles, MA, Aménagements, Non agricole) gérées par un seul technicien
- Difficultés au début de la démarche de trouver un fonctionnement avec la Chambre d'Agriculture → confusion sur le terrain
- Pas réussi à mettre en place des actions collectives
- Pour un 1^{er} CT au-delà de l'ambition des actions, l'objectif était de surtout de créer une dynamique mais cela n'a pas fonctionné
- Consommation de 69% du budget (BV + Transversal) en // de peu de réalisations
- Manque de formalisme dans la remontée des données techniques et financières. Tenue d'un tableau de bord



Votre avis:

Merci de répondre à la question suivante sur le lien envoyé:



« Le bilan présenté sur la partie Pollutions Diffuses correspond à mes attentes? »

- Ne correspond **pas du tout** à mes attentes,...
- Correspond **peu** à mes attentes
- Correspond **moyennement** à mes attentes
- Correspond** à mes attentes
- Correspond **parfaitement** à mes attentes!

TEMPS D'ÉCHANGE 3



30 minutes





4. PROCHAINES ETAPES



53



Prochaines Etapes

COPIL lancement : 15 octobre 2020
Cotech Phase 1: 18 décembre 2020



Phase 1: Analyse des données et bilan (MA et Poll Diff)

- Présenter le bilan des réalisations techniques et financiers
- Analyse des écarts par rapport au prévisionnel

➔ Cotech (décembre)/Copil 1 (fin-janvier)

Phase 2: Analyse de la politique publique

- Analyse de la gouvernance
- Evaluation des résultats (impact pratiques et évolution qualité de l'eau)
- Questionnement évaluatif

➔ Cotech/Copil 2 (mars)

Phase 3: Synthèse et recommandations

- Recommandations pour un futur Contrat de Territoire

➔ Cotech/Copil 3 (mai)



54

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Corinne GONDAL – Envilyls

corinne.gondal@envilyls.com 07 78 88 09 95

Yvonnick FAVREAU – Hydro Concept

pole.hydromorphologie@scop-hydroconcept.com 06 79 29 13 76

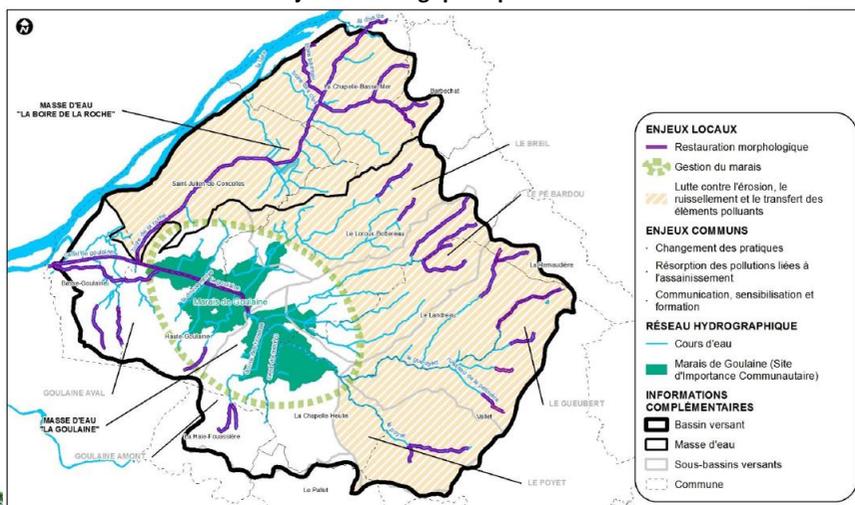


55



La stratégie comme décrite dans le contrat territorial:

6 objectifs stratégiques spatialisés



56

56